



Pour le respect des droits et libertés en Turquie

La conférence de presse qui a suivi la rencontre des chefs d'État français et turc a permis de mettre en lumière les manipulations de l'opinion publique par les détenteurs du pouvoir politique à Ankara afin de parvenir à l'instauration d'un régime autoritaire.

Les purges et les licenciements massifs de salariés et de fonctionnaires, les violations quotidiennes des droits fondamentaux de l'Homme continuent sans relâche en Turquie. L'état d'urgence, en vigueur depuis dix-sept mois dans tout le pays, était l'opportunité pour le président Erdogan de promulguer 30 décrets-lois en contradiction, tant sur la forme que sur le fond, avec la Constitution turque.

Dernier en date, un décret-loi du 24 décembre, a entraîné le limogage de plus de 2 700 personnes. Toutes sont accusées soit d'appartenir, soit d'être liées à des organisations « terroristes » ou agissant contre la sécurité nationale. Parmi elles figurent 105 universitaires.

Du jour au lendemain, 140.000 personnes se sont retrouvées sans salaire, sans indemnités chômage, privées des cotisations de retraite accumulées durant des années de travail et désormais évaporées. Ces mesures entraînent pour les personnes licenciées une véritable mort sociale, qui a poussé des dizaines de fonctionnaires à se suicider à travers le pays suite à leur licenciement.

Une campagne antikurde est orchestrée par le régime et de nombreuses exactions dans des villes de l'est sous couvre-feu sont observées. Le président Erdogan refuse la solution pacifique.

La laïcité constitutionnelle est systématiquement piétinée. L'obscurantisme religieux est imposé dans tous les sphères de la vie sociale.

Plus de 6.000 militants syndicaux des centrales DISK et KESK ont été licenciés. La liberté syndicale est de plus en plus restreinte. Même des grèves légales et autorisées dans la loi sont suspendues ou interdites. Toute l'opposition démocratique est bâillonnée et les médias se trouvent sous le contrôle étendu et strict du président.

La Turquie est aujourd'hui la plus grande prison de journalistes au monde, avec quelque 150 d'entre eux derrière les barreaux, pour certains depuis plus d'un an.

Les organisations syndicales françaises signataires partagent et soutiennent les exigences des syndicats de Turquie, épris de liberté, de paix et de démocratie :

- La fin de l'état d'urgence ;
- La réintégration de tous les salariés limogés, licenciés par des décrets-lois ;
- La levée des restrictions sur les libertés syndicales et le droit de grève ;
- La libération de tous les détenus politiques, notamment les députés et maires démocratiquement élus, ainsi que les journalistes ;
- La fin des poursuites judiciaires arbitraires et le respect de la présomption d'innocence.

La Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales dont la Turquie est signataire doit être respectée.

Paris, le 9 janvier 2018

CFDT, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires et UNSA